



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4122048

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 12329
N/REF : 8/12/2024 0H10 C:002208 I:34965
V/REF : HABELLIS_21_20240405W2_01-Av.1

SDC 'Les Portes du Sud'
C/O CITYA PARISEL IMMOBILIER
4 RUE DE BRUGES
21000 DIJON

IMMEUBLE : PORTES DU SUD (Cop)
5, BD DES PEYVETS
124/126, AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

Dijon, le

01 Décembre 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : POSTE RELEVAGE EP - PARKING SOUS-SOL
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. P. ROUSSEAU

ENTRETIEN DU POSTE DE RELEVAGE EP (ALIMENTATION MONO - 230V)
- NETTOYAGE DU POSTE AU JET HAUTE PRESSION
- NETTOYAGE DE L'ENSEMBLE DES ELEMENTS (POMPES, REGULATEURS..)
- RELEVÉ DES COMPTEURS HORAIRES
- CONTRÔLE DES CONSOMMATIONS
- RELEVÉ DES INTENSITÉS DES POMPES
- VÉRIFICATION DE L'ENSEMBLE DES AUTOMATISMES
- CONTRÔLE DES NIVEAUX ET DE LA QUALITÉ D'HUILE
- CONTRÔLE DE L'ISOLEMENT MOTEUR
- VÉRIFICATION DE TOUTES LES PARTIES ÉLECTRIQUES (ARMOIRES, CABLES, SUPPORTS, ORGANES DE SÉCURITÉ ET DE COUPURE, TENSION DE LA POMPE), DEPOUSSIERAGE ET NETTOYAGE DES CONTACTS
- VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU CLAPET ANTI-RETOUR
- NETTOYAGE ET GRAISSAGE TOUTES LES PIÈCES FONCTIONNELLES
- CONTRÔLE, NETTOYAGE ET REGLAGE DES FLOTTEURS
- CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION
- REGLAGE ET VÉRIFICATION DE L'EQUIPEMENT AUTOMATIQUE, DE FAÇON À ASSURER LA CONTINUITÉ DES DÉBITS MINIMA ET MAXIMA REQUIS
- ESSAI DE BON FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS
- POMPAGE ET CURAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Juin et 1er Décembre de chaque année et payable à 30 jours.

Prix de base du contrat : 300,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Entretien 1 Poste de relevage Ep	1/AN	300,00	150,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4122048

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	150,00
T.V.A. a 10,00%	15,00
TOTAL T.T.C.En EURO	165,00

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN